

Harcèlement **S**exuel

Nous ne **T**olérons pas!

Nous n'ign **O**rons pas!

Nous n'acce **P**tons pas!

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel?

Par harcèlement sexuel on entend tout comportement à connotation sexuelle, qui est **à l'encontre de la volonté** d'une personne et qui porte atteinte à sa dignité, à son intégrité physique et psychologique.

Le harcèlement sexuel entraîne:

- Souffrance morale
- Problèmes de santé physique et psychique
- Démotivation...
 - Détérioration du climat de travail
 - Baisse de productivité
 - Conséquences économiques...

Comment se manifeste le harcèlement sexuel?

Comportement verbal:

- Allusions, blagues, propos, remarques... sexistes, obscènes ou dégradantes
- Propositions de nature sexuelle
- Promesses de récompenses
- Menaces de représailles
- Messages, lettres à connotation sexuelle...

Comportement non-verbal:

- Affichage, diffusion de matériel sexiste
- Signes, gestes obscènes
- Contact physique non désiré
- Violence physique
- Viol...

Dites STOP!

Si vous êtes victime de harcèlement sexuel sur votre lieu de travail:

Rompez le silence!

Vous avez des droits!

Pour empêcher et prévenir le harcèlement sexuel au sein de l'Administration Cantonale, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a édicté des Directives. Le message est catégorique: **Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est interdit et non toléré.**



Consultation sociale de l'Etat du Valais
Rte de Gravelone 1, 1950 Sion
Tél: 027 606 21 15
consultation.sociale@admin.vs.ch

La Consultation sociale:

- se tient à votre disposition
- vous aide à entreprendre des démarches
- vous aide à prendre des mesures de prévention.

ÉGALITÉ
FAMILLE
GLEICHSTELLUNG

Office cantonal de l'égalité et de la famille
Avenue de la Gare 33
CP 478, 1951 Sion
Tél. 027 606 21 20
egalite-famille@admin.vs.ch